

**ETUDE LEXICOGRAPHIQUE BILINGUE
(FRANÇAIS-ROUMAIN):
DE LA RUMEUR, DU BRUIT ET DES CANCANS**

Alina GANEA

Introduction

L'activité de rapport est extrêmement complexe vu qu'il ne s'agit pas d'une simple reprise des paroles prononcées antérieurement mais d'une mise en scène qui s'assortit de tous les artifices et modulations possibles. A ce titre, il serait difficile de citer des cas où le discours direct et sa variante rapportée sont équivalents. Cela se passe en premier lieu parce que le rapport dépend de la façon dont le locuteur rapporteur a compris et décodé l'intention énonciative de l'émetteur du discours direct. A cette interprétation s'ajoutent les intrusions volontaires du locuteur, ce qui modifie essentiellement le degré de fidélité du rapport.

Cette recherche porte sur un des ressorts essentiels du processus de rapport, à savoir les noms de rapport qui sont souvent employés pour qualifier le statut du contenu à rapporter. *Suggestion, avertissement, ordre, accusation, dénégation, prière, interdiction*, etc. la série en est longue. Nous ne retenons dans cette étude que trois termes qui lexicalisent l'idée de communication clandestine d'un contenu non-vérifié que le locuteur ne prend pas à son compte. *Rumeur, bruit, cancan(s)* représentent des étiquettes à coller aux contenus de coulisse qui circulent au sein d'une communauté à l'égard d'un sujet qui jouit d'une certaine notoriété. Plus ou moins marqués au niveau de la malveillance qui anime ce type de communication, les trois unités en question se trouvent souvent employées dans des structures telles *Une rumeur court que... / Le bruit court que... / Des cancans circulent...* pour rapporter ce dont on 'chuchote' vivement mais dont on ne peut récupérer la forme initiale sous laquelle le contenu a été proféré ni parier sur sa véracité. Le roumain connaît des structures similaires construites autour d'un nom de rapport qui concentre la même substance sémantique que les trois unités analysées dans cette étude *Umblă vorba... / Circulă un zvon, o bârfă, o știre...* Cette recherche vise à analyser de près la façon dont le sens d'emprunt énonciatif (abrégé RAP) de ces unités est traité dans les dictionnaires monolingues pour procéder ensuite à une évaluation des équivalents de traduction proposés dans les dictionnaires bilingues. Cette analyse vise aussi à proposer des améliorations dans la rédaction des entrées lexicographiques consacrées à ces unités dans les dictionnaires bilingues, tout en sachant que des matériaux lexicographiques correctement rédigés sont une prémisses essentielle dans l'amélioration de la compétence de traduction de ceux qui pratiquent cette activité, soit-elle profession ou passion.

Analyse des définitions

Pour l'analyse monolingue nous nous sommes rapportée aux dictionnaires *Trésor de la langue française informatisé*, le *Petit Robert*, le *Littre* (en abrégiation *TLFi*, *PR*, *Ltr*). Le but en est d'offrir une image détaillée et complète sur le sens RAP de chacun de ces termes.

Rumeur (substantif, féminin)

Le sens du type RAP de *rumeur* apparaît comme secondaire en *TLFi* et *Ltr* et primaire en *PR*. Nous présentons ci-dessous la définition du sens RAP donnée pour *rumeur* en *TLFi*, *PR* et *Ltr* :

C. - Souvent au plur. Nouvelle sans certitude qui se répand de bouche à oreille, bruit inquiétant qui court. Synon. *bruit, murmure, on-dit. Rumeur calomnieuse, contradictoire, flatteuse, infâme, sinistre; rumeur(s) de gloire, de guerre, de maladie, de suspicion; la rumeur annonce, circule, monte, se propage; croire la rumeur; démentir, étouffer une rumeur. Cette version confirmait si bien les rumeurs populaires, qu'il devint évident pour tous que c'était la pure vérité* (PONSON DU TERR., *Rocambole*, t. 3, 1859, p. 309):

Il court sur La Fontaine une **rumeur** de paresse et de rêverie, un murmure ordinaire d'absence et de distraction perpétuelle qui nous fait songer sans effort d'un personnage fabuleux, toujours infiniment docile à la plus douce pente de sa durée. (VALÉRY, *Variété* [I], 1924, p. 59)

• *Rumeur publique*. Opinion généralement défavorable du plus grand nombre. Être accusé par la rumeur publique. Le père, désigné par la rumeur publique, s'est excusé (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 174). Il paraît que tu bois beaucoup, c'est la rumeur publique qui le dit (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 189).

- *PSYCHOSOCIOLOGIE*. „Bruit qui court transmis de bouche à oreille avec toutes les déformations introduites par chaque individu” (MUCCH. *Psychol.* 1969). *La rumeur se déforme dans les relais et (...) son contenu s'appauvrit, mais certains éléments sont sélectionnés et accentués, la distorsion s'opérant dans le sens des intérêts, des sentiments et des opinions de ceux qui les transmettent* (MORF. *Philos.* 1980).

1. Bruit, nouvelles qui se répandent dans le public; l'opinion, la voix publique. *Les nouvelles propagées par cette immense rumeur. Rumeurs de maladie. Faire courir une rumeur. La rumeur de son départ prochain. - Elle savait, par la rumeur du hameau.... La rumeur publique.*

Le jour se levait; les gens de Sicca réveillés s'agitaient dans les rues. «Ils vont à Carthage», disait-on, et cette rumeur bientôt s'étendit par la contrée. (Flaubert, *Salammbô*, II.)

Spécialt. *Rumeur de blâme, de suspicion.*

5. Bruits qui courent, qui se répandent.

J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses, RACINE. *Brit.* III, 3.

En synthèse, le terme *rumeur* est défini comme nouvelle, bruit (*TLFi*, *PR*, *Ltr*) à circulation clandestine (*TLFi*, *PR*, *Ltr*) qui connote l'incertitude (*TLFi*, *PR*) ou est de nature inquiétante (*TLFi*). *Rumeur* peut relever d'une telle aire de circulation et propagation au point d'être perçue comme l'opinion (négative -*TLFi*) de la communauté (*TLFi*, *PR*).

Bruit (substantif, masculin)

Le sens RAP de *bruit* s'est développé comme une extension du sens primaire, celui d'ensemble de sons d'intensité variable, dépourvu d'harmonie. Dans le même ordre que pour *rumeur*, les définitions identifiées sont les suivantes:

B. - Nouvelle, propos concernant un événement, une personne. *Au bruit de; faux bruit; bruits de guerre* :

Il [Rogron] causait et demandait des *nouvelles* de la ville, il écoutait et colportait les *commérages*, les petits **bruits** de Provins.

(BALZAC, *Pierrette*, 1840, p. 44)

SYNT. *Un bruit circule, court; répandre, semer le bruit que; faire courir le bruit de la mort de qqn; des bruits courent sur le compte de qqn; il y a bruit de qqc. Il n'est bruit que de cela. Il en est beaucoup question. Bruits de coulisse. Nouvelles circulant sous le manteau. Les renseignements, les bruits de coulisse traversent la ville en quelques heures* (MORAND, *New York*, 1930, p. 60).

Spécialement

1. *BOURSE. Bruit de Bourse. Nouvelle, fondée ou non, circulant à la Bourse, pour en faire varier les fonds. Le champ des bruits de Bourse et de salons était sans limite* (ZOLA, *L'Argent*, 1891, p. 33).

2. *DR. Bruit public. Opinion générale pouvant servir de preuve, en l'absence d'autres indices.*

Rem. Attesté dans la plupart des dict. gén. du XIX^e et du XX^e s.

4 (Fin XIVE). *Un, des bruits. Nouvelle répandue, propos rapportés dans le public. - >Rumeur. Faire courir, circuler, répandre, semer un bruit. Un bruit qui court. Se faire l'écho d'un bruit. -> Ébruiter, répéter. Le bruit court que... Des bruits de guerre. -> Botte (bruit de bottes). Les bruits de Bourse. Des bruits en l'air. Les bruits de la ville. -> Chronique; bavardage, commérage, conte, dire, jacasserie, potin (fam.), rumeur (→ On-dit*). Un faux bruit: une fausse nouvelle. -> Bobard. Accréditer un faux bruit. Démentir un faux bruit.*

Vx ou littér. *Au bruit de: à la nouvelle de. Au bruit de sa mort, le peuple se réjouit.*

Vx ou littér. *Il n'est bruit que de cela: tout le monde en parle.*

Dires, nouvelles qui circulent dans le public. Bruits de bourse. Il y a des bruits de guerre. Il n'est bruit que de cela.

J'ai fait semer ce bruit, CORN. Hér. II, 6.

En synthèse, *bruit* renvoie essentiellement à l'idée de circulation des dires ou des nouvelles sans aucune référence au caractère malveillant des propos ni à une circulation répandue qui l'identifie à la voix publique.

Cancan, (substantif, masculin)

Par rapport à *rumeur* et *bruit*, *cancan* spécialise le sens RAP qui est marqué au niveau des intentions malveillantes qui animent la colportation des propos. Il est employé dans le registre familier et représente une extension du sens primaire du terme *cancan*. L'unité n'apparaît qu'en TLFi et PR:

Familier

B. - P. ext. et souvent au plur. Propos malveillants, bavardages médisants qu'on répand en société. *Faire des cancans* (Ac. 1835-1932, BESCH. 1845, Lar. 19^e); *aimer les cancans*; *ce ne sont que des cancans*. Synon. *potin*. *Les cancans du quartier* (BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1847, p. 133); *je ne sais à quel cancan de petite ville il avait ouvert l'oreille* (G. SAND, *Histoire de ma vie*, t. 3, 1855, p. 326) :

1. ... je connais trop la clique que ta mère reçoit, pour m'arrêter à ce qui sort du fameux salon vert. Toujours des **cancans**, des *menteries*, des histoires bonnes à faire battre les montagnes. (ZOLA, *La Conquête de Plassans*, 1874, p. 964)

2. « — Oh! dit-il, ce sont des *commérages*, des **cancans** ridicules, des *potins* que je serais honteux de porter aux oreilles de l'empereur, ... » (A. FRANCE, *L'Orme du mail*, 1897, p. 166)

Rem. On rencontre ds la docum. a) *Cannannerie*, subst. fém., rare. Action de cancaner. *La Montgolfière me paraît une excellente femme un peu atteinte par la cannannerie, l'investigation et la curiosité provinciales* (G. SAND, *Correspondance*, t. 2, 1836, p. 28). b) *Cancanoir*, subst. masc., néol., création d'aut. Endroit où l'on cancaner. *Mon laboratoire, ou plus exactement (...) mon cancanoir* (L. DAUDET, *Le Napus*, 1927, p. 14).

(Souvent au plur.). Bavardage calomnieux, propos empreint de médisance, de malveillance. -> Bavardage, clabaudage, papotage, potin, raconter, ragot. *Des cancans de commère, les cancans des commères. Faire, dire des cancans (sur qqn)*. → Casser du sucre* sur le dos de quelqu'un. *Colporter, faire courir, rapporter des cancans. Ce ne sont que des cancans sans fondement.*

Il se décida à louer une place au pavillon de la volaille, uniquement pour se distraire, pour occuper ses journées vides des cancans du marché. Alors, il vécut dans des jacasseries sans fin, au courant des plus minces scandales du quartier. (Zola, *le Ventre de Paris*, t. I, p. 96.)

DÉR. 1. Cancaner, cancanier, cancanerie.

Cancan dénote la circulation des propos malveillants et calomnieux. Dans une perspective comparative, les trois unités analysées relèvent d'un noyau sémique commun, notamment *propagation, circulation des nouvelles et des dires dans la société*. Dans la série, *bruit* est le terme non-marqué dont le sens équivaut au noyau susmentionné. *Rumeur* nuance le sens dans la direction de l'incertitude et de la nature inquiétante des dires qui circulent au sein d'une communauté. Dans la même direction de caractérisation du contenu de la communication, *cancan* ajoute au noyau commun des sèmes qui se réfèrent au caractère malveillant des propos répandus. Si l'on se rapporte au couple *rumeur* et *cancan*, le niveau de propagation impliquée par le premier est supérieur au second vu que la *rumeur* peut s'identifier à la voix publique. Cela entraîne aussi des enjeux différents quant à l'assomption énonciative du locuteur à l'égard du contenu rapporté. Qualifier un contenu de *rumeur* accroît sa véridicité (vu l'aire de circulation) si comparée à *cancan*. D'ailleurs, la pratique montre que ce ne sont que les sujets faciles et futiles qui sont qualifiés de *cancans*.

Analyse des équivalents de traduction

Le discours de la rumeur connaît une grande circulation dans l'espace public roumain: *vorbă, veste, zvon, bârfă* sont employés pour signaler la source anonyme du contenu rapporté. Il se pose la question de l'étude des équivalences proposées pour ces termes et, dans ce sens, nous

avons consulté plusieurs dictionnaires bilingues du type « thème » (français-roumain) : G. Haneș, 1981 ; S. Mihăescu-Cîrsteanu, I. Eliade, 2002; E. Gorunescu, 2003 ; G. Chirica, 2008.

Les équivalents donnés pour *rumeur* sont: 1. *rumoare, zvon, freamăt, ~ de voce zvon de glasuri*. 2. *rumoare, vâlvă, agita ie, frământare, tulburare, larmă, vârtoare, (a mul imii)*. 3. *rumoare, murmur de nemul umire*. (E. Gorunescu, 2003)

Sous 1 sont mentionnés les équivalents RAP (*rumoare, zvon*) qui sont adéquats en roumain, mais ils sont mis à côté du sens de *frémissement indistinct de voix (zvon de glasuri)* qui n'appartient pas au sens RAP. De surcroît, ce sens supplémentaire est aussi traité sous 2 où sont fournis des équivalents supplémentaires (*rumoare, vâlvă, agita ie, frământare, tulburare, larmă, vârtoare (a mul imii)*). Il faudrait aussi noter que le sens 3 ne se délimite non plus de 1 et 2, ou au moins pas nettement dans le sens qu'il répète l'équivalent néologique *rumoare*, mentionné aussi sous 1 et 2, et ajoute un syntagme (équivalent partiel) *murmur de nemul umire*, qui lexicalise le sème "mécontentement". Cela représente une tentative de rendre un sens spécial de *rumeur* (*Rumeur publique. Opinion généralement défavorable du plus grand nombre*) tel qu'enregistré dans TLFi, qui est marqué par le même sème négatif. Le sens RAP est donc correctement traduit en roumain mais il n'est pas distinctivement traité à l'intérieur de l'entrée du dictionnaire: *zvon de glasuri* devrait aller sous le sens 2. Dans d'autres dictionnaires roumains (G. Haneș, 1981; S. Mihăescu-Cîrsteanu, I. Eliade, 2002; G. Chirica, 2008), de dimensions plus petites, les équivalents RAP donnés sont *rumoare, freamăt (de voci)*. On se demande à cet égard si l'économie d'espace serait tellement affectée par la mention de *zvon*, équivalent adéquat pour *rumeur*, dans le contexte où cette relation de correspondance est attestée dans le dictionnaire roumain-français (*zvon = rumeur*). Nous recommandons le traitement individuel du sens RAP dans l'entrée et d'y mentionner *rumoare, zvon* comme équivalents roumains. Nous suggérons également l'inclusion de *zvon* dans toutes les entrées lexicologiques qui rendent *rumeur* en roumain.

Le sens RAP du *bruit* est rendu en roumain par *zvon, rumoare* dans tous les dictionnaires consultés (G. Haneș, 1981 ; S. Mihăescu-Cîrsteanu, I. Eliade, 2002; E. Gorunescu, 2003 ; G. Chirica, 2008). Les entrées mentionnent aussi les collocations *le bruit court - circulă zvonul, umblă vorba, așa merge cântecul; faux bruit zvon* (E. Gorunescu, 2003). Si l'on compare les définitions françaises pour *rumeur* et *bruit*, l'on peut observer qu'on ne peut pas faire de différence entre les deux unités, vu qu'elles ont les mêmes équivalents en roumain. Pourtant pour les différencier, on pourrait se servir du nom *știre* (fr. *nouvelle*) qui traduit le sens RAP de *bruit* tel que fourni par les dictionnaires monolingues et qui devrait être cité en premier lieu comme correspondant roumain. D'ailleurs, *știre* est traduit comme *nouvelle* dans les dictionnaires roumain-français, ce dernier constituant le noyau de la définition de *bruit* dans les dictionnaires français. Cette relation d'équivalence *știre = nouvelle, bruit = nouvelle qui circule* légitime la mention de *știre* comme équivalent de *bruit* dans l'entrée de dictionnaire sous le sens du type RAP.

Le sens RAP de *cancan* bénéficie peut-être du traitement le plus correct de tous les trois termes pris en considération. Traduit comme *cancan, bârfă* ce qui rend l'idée de propagation des propos malveillants, *cancan* s'absente de certains dictionnaires consultés (G. Haneș, 1981 ; G. Chirica, 2008), tandis que dans d'autres (S. Mihăescu-Cîrsteanu, I. Eliade, 2002), le seul correspondant fourni est *bârfă*.

Dans l'ensemble, les termes sont correctement traités dans le sens qu'il n'y a pas d'erreur majeure dans leur traduction. Ce que nous suggérons est un traitement distinctif du sens RAP dans le cas des termes polysémiques et la mention des équivalents proprement roumains à côté des néologismes.

Conclusion

Ce type d'investigation suit un double but: l'analyse des articulations sémantiques de certains termes et l'analyse de leurs équivalences de traduction. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivée au terme de cette recherche sont que les équivalences fournies sont essentiellement correctes, mais qu'elles peuvent encore subir des raffinements liés à la façon dont les équivalences devraient être organisées à l'intérieur de l'entrée. Une bonne représentation des sens d'un terme est tout aussi importante que les équivalences elles-mêmes. Pas dernièrement, nous considérons également comme important le recours aux néologismes aux cas où il n'y a pas de correspondant roumain. Mais en cas d'espace limité qui impose le choix, il serait souhaitable de fournir l'équivalent existant dans la langue au lieu de se limiter à ne mentionner que le néologisme.

Bibliographie

- Chirica, G. (2008) *Dicționar român-francez, francez-român*, București: Ed. Steaua Nordului
Gorunescu, E. (2007) *Dicționar francez-român*, București: Teora
Haneș, G. (1981) *Dicționar român-francez, francez-român*, București: Ed. Științifică și Pedagogică
Mihăescu-Cîrsteanu, S. & I. Eliade (2002) *Dicționar francez-român*, București: Teora
Rey, A. & J. Rey-Debove (dir.) (1992) *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: Le Robert

Sources électroniques

- Littre (<http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/>)
TLFi (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)